

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
1^{er} avril 2022

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 25

Votants 28

2022D032

OBJET :
**02. BILAN DES
CESSIONS ET
ACQUISITIONS
IMMOBILIÈRES
RÉALISÉES PAR LA
COMMUNE DE
MERVILLE – ANNÉE
2021.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

ID : 059-215904004-20220407-2022D032-DE

L'an deux mil-vingt-deux, le sept AVRIL à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. Joël CITERNE – M. Philippe DELVOYE – Mme Colette CLINKEMAILLIE – Monsieur Alain TREDEZ – Madame Peggy BOULENGUER Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS : M. SERE Soarey Idriss – M. DECREUS Christophe – Mme LORPHELIN Martine **donnant procurations respectives** à M. DELFLY Jean-Louis – Mme BOULENGER Delphine – M. LORIDAN Bernard.

ABSENT : M. MOUILLE Julien.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2241-1 du CGCT :

« Le conseil municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune, sous réserve, s'il s'agit des biens appartenant à une section de commune, des dispositions des articles L 24211-1 à L 2411-19.

Le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune ».

Dans la mesure où la commune de Merville compte plus de 2 000 habitants, il est proposé au conseil municipal de prendre connaissance des cessions et acquisitions 2021. Le bilan est également annexé à la présente délibération.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2241-1 ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Le conseil municipal se voit informé du présent bilan des acquisitions et des cessions immobilières réalisées au cours de l'année 2021 par la commune de Merville.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

BILAN 2021 OPERATIONS IMMOBILIERES

TYPE DE DOSSIER	TYPE DE BIEN	VENDEUR/ACQUEREUR	ADRESSE	REF CADASTRALES	DESIGNATION OPERATION	PRIX	DELIBERATION
ACQUISITION	Terrain	Consorts BARTIER	9 cottage Adhémar Duhamel	A 967	Servitude privée de passage devenue publique	352 €	25-juin-19
ACQUISITION	Terrain	SCI MERVILLE ONE	Ch des Prés - route d'Estaires	D 1851	future voirie arrière route d'Estaires	1 €	29-févr-16
ACQUISITION - PREEMPTION	BÂTIMENTS	BURNET-MERLIN LEVEILLE - NIZEROLLE - LE -GOUHEY	46 B rue des Capucins	A 968	préemption site TRATEX	510 000 €	05-févr-21